

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte

**Paris La-Défense, le vendredi 3 avril 2020** : Le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce aujourd'hui que l'Assemblée Générale Annuelle Mixte du Groupe s'est tenue ce jour. Les résolutions présentées à l'Assemblée Générale ont été toutes adoptées, notamment celle concernant le maintien du dividende à 1,50 euro par action, conformément aux recommandations du Conseil d'Administration.

Dans le cadre de cette Assemblée Générale Mixte, un point d'actualité a été fait compte tenu du contexte exceptionnel et dont les principaux points sont décrits ci-dessous. Il est important de noter que ces éléments ne sauraient être considérés comme des prévisions, même à très court terme, compte tenu de la très forte volatilité de l'environnement.

L'activité est menée dans le cadre strict de procédures adaptées à la situation sanitaire qui prévaut dans les pays d'implantation du Groupe. La visibilité est donc particulièrement réduite compte tenu de l'évolution rapide du stade épidémique. Dans ce cadre il est important de préciser que :

- Les douze pays d'implantation du Groupe sont touchés par l'épidémie du COVID19 avec une vigueur décalée dans le temps ;
- Il y a une très forte volatilité de l'activité ;
- Les partages d'expérience entre pays permettent de mettre en œuvre les bons procédés et modes opératoires afin de répondre aux exigences de la situation dans chaque pays et de poursuivre l'activité lorsque cela est autorisé.

L'activité du Groupe se poursuit donc à un niveau qui varie selon les contraintes locales imposées par les pouvoirs publics, à ce jour toutes les cimenteries sont en opération à l'exception de l'Inde. Ainsi :

- En France, après un ralentissement très sensible de l'activité au début du confinement, celle-ci repart lentement, avec la réouverture des négoce et celle, plus lente, des chantiers;
- En Suisse, l'activité est proche de la normale, grâce au respect strict des mesures barrières sur tous les sites de construction;
- En Afrique de l'Ouest et aux Etats-Unis, l'activité est là-aussi quasiment normale, mais la situation est susceptible d'évoluer rapidement ;
- Au Brésil, l'activité reste soutenue ;
- En Turquie et en Egypte, dans un environnement macro-économique déjà dégradé, l'épidémie n'a pas eu à ce stade d'impact visible ;
- Au Kazakhstan, l'activité a été particulièrement dynamique en ce début d'année. Les récentes décisions de confinement devraient se faire ressentir dans les prochains jours ;
- Enfin, l'activité en Italie et Inde a été totalement interrompue suite aux décisions de confinement strict pris par les autorités. Ainsi, les deux usines indiennes et le broyeur en Italie sont à l'arrêt.

Le compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale 2020, présentant le résultat des votes sera mis en ligne sur [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr).

## Prochaine publication :

Chiffre d'affaires et résultats du premier trimestre 2020 le **5 mai 2020** après clôture de la bourse.

### Contacts Relations Investisseurs :

Stéphane Bisseuil :  
Tél. + 33 1 58 86 86 05  
[stephane.bisseuil@vicat.fr](mailto:stephane.bisseuil@vicat.fr)

### Contacts Relations Presse :

Marie-Raphaëlle Robinne :  
Tél. +33 (0)4 74 27 58 04  
[marie-raphaelle.robinne@vicat.fr](mailto:marie-raphaelle.robinne@vicat.fr)

## À propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie **plus de 9 000 personnes** et a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé de 2,740 milliards d'euros** en 2019, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services. Le Groupe est **présent dans 12 pays** : France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil. Près de 64% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui **3 métiers principaux** que sont le **Ciment**, le **Béton Prêt à l'Emploi (BPE)** et les **Granulats**, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.